



Recevoir TV7

Comment recevoir Tv7 ?

TV7 est diffusée 7 jours sur 7 et 24h sur 24 sur l'agglomération bordelaise et sur l'ensemble du département de la Gironde, soit sur un bassin de près de 1 200 000 personnes.

Pour recevoir TV7, en analogique, ou en numérique sur la TNT, il suffit de diriger son antenne de télévision en direction d'un des émetteurs TDF disponibles sur le département.

- **1. Analogique hertzien**
- **2. TNT**
- **3. ADSL**
- **4. Câble**
- **5. Internet**
- **6. Cas particuliers :**

- 1. En analogique hertzien :

Sur l'émetteur de BORDEAUX - BOULIAC : CANAL 40

(Pour les téléviseurs précisant la fréquence, choisissez : 623,25 mégahertz)

Sur l'émetteur de LA CITE ADMINISTRATIVE : CANAL 55

(Pour les téléviseurs précisant la fréquence, choisissez : 743,25 mégahertz).

- 2. TNT :

TV7 est disponible sur l'ensemble des émetteurs de la Gironde diffusant la Télévision numérique Terrestre (BORDEAUX – BOULIAC, CITE ADMINISTRATIVE – ARCACHON – PIRAILLAN).

La quasi-totalité du département est ainsi couverte en diffusion numérique de nos programmes.

Lors de l'initialisation de votre codeur TNT, ou en lançant une recherche automatique sur votre appareil (recherche automatique des chaînes dans le menu installation de votre appareil) TV7 s'inscrit automatiquement dans la liste des chaînes gratuites disponibles.

TV7 occupe le canal 20 sur l'éventail actuel des chaînes gratuites disponibles, mais rien n'empêche les téléspectateurs de choisir de positionner manuellement TV7 sur la chaîne numéro 7.

L'accès à la TNT (télévision numérique terrestre) s'effectue par le simple branchement d'un récepteur numérique (à partir de 30 à 40 euros), et permet la réception sur une antenne « râteau » classique, de 19 chaînes gratuites de télévision.

- 3. En ADSL :

TV7 est disponible gratuitement dans l'offre télé de Free en ADSL, et s'inscrit automatiquement dans la liste des chaînes disponibles sur la FREEBOX.

- 4. Sur le câble :

TV7 est disponible sur le câble en agglomération bordelaise en analogique, et en numérique sur la chaîne 17. Si vous résidez dans un appartement collectif (HLM, résidence, appartements,...) TV7 est automatiquement présente sur la chaîne 7 dans l'offre gratuite de base Numéricâble.

TV7 sera très prochainement proposée sur l'offre Numéricâble, dans toute la France.

-5. Sur Internet :

Les émissions de TV7 sont également proposées en direct live ou en téléchargement gratuit sur Internet, sur www.tv7.com.

-6. Cas particuliers :

HLM, RESIDENCES, APPARTEMENTS :

Attention : si vous résidez dans un appartement collectif (HLM, résidence, appartement,...) le fait que vous ayez des difficultés à recevoir TV7 provient très vraisemblablement de la présence, sur l'antenne collective, d'un filtre de réception.

1. Ce filtre (ou ampli avec filtre) doit être tout simplement enlevé ou réglé.
2. Demandez à votre syndic ou propriétaire de l'immeuble d'effectuer cette opération ; il ne peut vous la refuser (« droit à l'antenne »).

Vous pouvez également vous adresser à un installateur ou antenniste local.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter au 05 57 54 77 77.

Attention : TV7, chaîne d'info locale, n'est pas disponible par satellite, « Neufbox », « Livebox ».